

by Formapi

En partenariat  
avec



# ***BPJEPS SCDA***

**Sport de Contact et  
Disciplines Associées**



# OBJECTIFS

Le BPJEPS SCDA est un diplôme d'État de niveau 4, grâce à ce diplôme vous obtiendrez une carte professionnelle vous permettant d'enseigner contre rémunération.



Les objectifs de la formation sont de vous permettre de:

- Assurer l'animation dans un objectif d'initiation et de découverte des sports de contact;
- Assurer l'entraînement des pratiquants jusqu'au 1er niveau de compétition;
- Participer à l'organisation et au développement de la structure (communication, organisation de projets, recherche financement...)

## Les métiers du BP JEPS SCDA

Le titulaire peut exercer en structures privées (clubs, salles, associations...), et publiques (collectivités, mairies, milieu scolaire...). Poste salarié d'éducateur sportif spécialisé dans les sports de contact, Prestations d'animation et d'entraînements via sa propre structure (autoentreprise), accès à d'autres niveaux de diplôme.

# FORMATION

Une formation qui alterne la pratique et la théorie : en structure, en cours et à distance FOAD\*



Durée : 10 mois

600 heures dont  
180 heures de formation  
à distance.

\*FOAD : Formation opérationnelle à distance



Diplôme de niveau 4 (BAC)

- UC1 : Encadrement tous publics dans tous lieux et toutes structures
- UC2 : Mise en œuvre un projet d'animation
- UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des SCDA
- UC4 : Mobiliser les techniques de la mention «SCDA» pour mettre en œuvre et entraîner dans un cycle d'apprentissage, jusqu'au 1<sup>er</sup> niveau de compétition fédérale.

# CONDITIONS D'ENTRÉE

- Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme
- Réussir les tests d'entrée de l'organisme de formation
- Avoir satisfait aux épreuves des exigences préalables à l'entrée en formation fixées par décret
- Certificat médical (formulaire joint)

# L'APPRENTISSAGE MAIS PAS QUE...

## d'autres statuts sont possibles! Nous consulter

### Avantages pour l'employeur :

- Bénéficier des aides à l'embauche en vigueur
- Disposer d'un régime social favorable (exonération des charges)
- Accompagnement aux démarches administratives (via nos professionnels)
- Former un candidat et lui transmettre savoir-faire & savoir-être
- Aides possibles des collectivités locales

### Avantages pour l'apprenant :

- Une formation gratuite et être salarié
- Une carte d'apprenti
- Une couverture sociale, allocations familiales, congés, années de travail prises en compte pour la retraite
- L'encadrement par un tuteur et formateurs experts.
- Acquisition d'une qualification reconnue sur le marché du travail

## LES AIDES FINANCIÈRES

#### Coût de la formation



Pris en charge par l'opérateur de compétences OPCO

#### Salaire de l'apprenti



Aide à l'apprentissage: 6000 euros pour les - de 30 ans

#### Aides complémentaires



Maître d'apprentissage: Formation obligatoire (sous réserve d'éligibilité)


## RÉMUNÉRATION


\*\*aide à l'apprentissage sur 12mois


\*ou salaire minimum conventionnel si plus élevé


	Apprenti 18 à 20 ans	Apprenti 21 à 25 ans	Apprenti +25 ans*
1 <sup>ère</sup> année	759,77€ 43%	936,46€ 53%	1766,92€ 100%
Reste à charge**	259,77€	436,46€	1 266,92€

# CONTACTS


 @jdaformation\_byformapi


 Jda formation Formapi

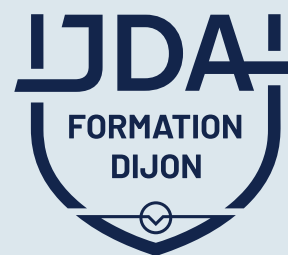
 JDA Formation Formapi

 07 63 87 70 08

 meunier.jdaformation@gmail.com

 18 Boulevard de l'Ouest 21000 Dijon

 <https://jdaformation.fr/>



by Formapi



← **INSCRIPTION**